

Brève historique de FOMI

Les femmes de l'Ituri, fragilisées par les guerres interethniques et politiques, étaient dispersées, sans espoir et sans soutien.

Les leaders des Associations féminines existantes, après six réunions de concertation, ont créé le 15 octobre 2001, un réseau des associations féminines de l'Ituri dénommé « **FORUM DES MAMANS DE L'Ituri** », en sigle "**FOMI**". Dès lors, toutes les catégories des femmes pouvaient s'y retrouver pour analyser la situation de la femme, initier les actions pour elle et constituer un groupe de pression pour dénoncer les violences contre la femme pour initier des actions appropriées en faveur de la femme et de l'enfant. D'où coalition des femmes pendant les périodes des conflits armés.

De la définition de FOMI

Le FORUM DES MAMANS DE L'ITURI, FOMI en sigle, est un réseau des Associations féminines de l'Ituri, sans aucune discrimination quelconque. Il est apolitique et sans but lucratif. C'est un cadre de concertation, d'union, ainsi que d'action pour la promotion de la femme Iturienne, à un développement intégral et une paix durable, dans les cinq territoires du district de l'Ituri.

Des problèmes de la femme en Ituri

A la création, les problèmes des femmes de l'Ituri se résument comme suit :

- L'insécurité favorisant les violations des droits humains, les violences sexuelles, les violences liées au genre ainsi que le délabrement du système socio-économique communautaire par les guerres.
- La pauvreté entraînant le taux élevé de la malnutrition, de la morbidité et de la mortalité infantile.
- L'ignorance menant à la marginalisation, la sous-estimation, la non intégration de la femme dans le système de développement, ainsi que la manipulation par les tiers pour adhérer aux violences sous les différentes formes.

Les tendances des sentiments de division, de méfiance, la culture de haine et de repli sur soi, créés par une longue période des guerres.

De la structure de fonctionnement

- L'assemblée générale : organe suprême d'orientation et de décision ;
- Le Conseil d'Administration : organe de suivi d'exécution ;
- La Commission de Contrôle : organe de suivi de la gestion des ressources, de fonctionnement et des réalisations ;
- La Coordination : organe permanent d'exécution des activités.

Des ressources du FOMI

• Ressources humaines

- Les compétences déléguées des associations membres ;
- Compétences extérieures recrutées pour la consultance, en cas de nécessité.

• Ressources matérielles

- Les fournitures du bureau, les meubles, les matériels roulant et informatiques, Motos et véhicules, etc.

• Ressources financières

- Cotisation des membres
- Dons et legs
- Vente des services
- Financement des projets

Des objectifs du FOMI

a) De la vision du FOMI

FOMI vise avoir une société où les femmes sont unies, instruites, respectées et participent à la subvention aux besoins de la famille.

b) De la mission du FOMI

FOMI se donne la mission de :

- Appuyer & accompagner les actions de la pacification de l'Ituri par la femme et pour la femme ;
- Appuyer la promotion de l'approche genre et de respect des droits de la femme.

Accompagner la promotion des femmes des associations féminines pour le développement durable.

c) Les objectifs globaux

- Faciliter l'union des femmes de l'Ituri et l'impliquer dans la dynamique de pacification ;
- Lutter contre les violences faites à la femme, les violences sexuelles et promouvoir l'approche genre ;
- Promouvoir les initiatives locales de développement de la femme et de la communauté ;
- Faciliter l'épanouissement de la femme dans la communauté par la formation et l'information ;
- Vulgariser et défendre les droits de la femme et de l'enfant.

Des groupes cibles

- Les femmes regroupées dans les associations féminines et les enfants (en accordant un accent particulier aux enfants filles).
- Les communautés de l'Ituri.

Du rayon d'action

Le district de l'Ituri : Territoire de Djugu, d'Irumu, de Mahagi, d'Aru et de Mambasa ; avec extension dans d'autres régions de la RDC en cas de besoin ou le moment venu.

Des domaines d'intervention

- Pacification
- Droits humain/droit de la femme ;
- Formation -Information
- Développement communautaire
- Lutte contre les violences sexuelles et les violences liées aux genres
- Les actions humanitaires d'urgence

Des activités essentielles

- Animation et mobilisation des femmes et de la communauté pour à la paix durable ;
- Appuis à la formation et l'information de la femme ;
- Vulgarisation et défense des droits de la femme.
- Appuis accompagnement des actions de la féminine pour un développement durable.

Quelques réalisations

- Animation et structuration des 36 associations féminines de Bunia et 5 réseaux territoriaux des associations féminines.
- Conduite de plusieurs dialogues intra et intercommunautaires pour le retour de la paix, cohésion sociale et cohabitation pacifique dans les Territoire de Djugu et Irumu ; et mise en place 162 noyaux pacifistes des mamans dans les cinq territoires de l'Ituri ;
- Fourniture des soins de santé primaire gratuite à plus de 32000 membres des communautés affectées par les crises dans le Territoire de Djugu ;
- Accompagnement et la réinsertion socio économique de plus de 4500 femmes et jeunes survivantes des violences sexuelles et autres catégories vulnérables ;
- Construction de 5 espaces sur pour l'amélioration de cadre propice pour la prise en charge des VBG ;
- Réinsertion socioéconomique de plus de 1450 femmes victimes des guerres en micro crédit rotatif, élevage des caprins, agriculture, ...
- Réinsertion socioéconomique de 263 ex combattantes de DDRIII en activités génératrices des recettes.
- Appui accompagnement de 220 membres des communautés en élevage des caprins et en agriculture.
- Assistance humanitaire aux plus de 2500 familles retournées en kits de réinsertion communautaire.
- Divers appuis formation/information de la plus de 4900 femmes des associations féminines.
- Plusieurs contacts, lobbying et plaidoyers en faveur de la femme avec les bailleurs des fonds et d'autres partenaires.

Les contraintes

- La persistance de l'insécurité dans la Province de l'Ituri ;
- Les tracasseries administrative, militaires, policières freinant l'épanouissement communautaire ;
- La demande élevée d'appui aux activités de la relance socioéconomique et de la reconstruction communautaire, par rapport à nos moyens et l'immensité d'étendue à couvrir.
- Le poids élevé des us et coutume sur les femmes et les filles ;
- Insuffisance de financement de nos activités par rapport aux besoins, limitant nos actions sur terrain.

Les perspectives d'avenir

- Etendre nos actions à d'autres provinces de la RDC et intensifier les appuis accompagnements des activités de la féminine des communautés.
- Renforcer les appuis et collaboration avec les réseaux des cinq territoires et d'autres provinces.
- Intensifier la défense et la protection des droits des femmes au sein des communautés.

En conclusion

FOMI remercie ses partenaires et toute personne qui lui apportent des soutiens multiformes pour les biens-être des femmes et des filles ainsi que toute la population à vivre dans la dignité.

Textes régissant l'organisation

Acte notarié No 5162/2005 et un règlement intérieur
L'agrément de la division Provinciale de la justice et garde de sceaux, n° just.G.S.120/L.C.A/017/P.O.2008

L'agrément de gouvernorat de la province orientale, la référence : Arrêté provincial n° : **01/MAA/036/CAB/PROGOU/PO/2008**

Portant Agrément de l'association sans but lucratif

FORUM DES MAMANS DE L'ITURI

(FOMI)

Siège social



Ituri, Ville de Bunia, Commune Mbunya, Quartier Bankoko, Avenue Mbunya I, N°23 en République Démocratique de Congo

Nos Partenaires



Contact : +243 826 362 153
+243 997 387 995

E-mail : info@fomibunia.org
jenny.budza@fomibunia.org

Site Web: www.fomibunia.org